

Séance du dix neuf mars deux mil douze

L'an deux mil douze le dix neuf mars à dix neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. DUEZ Jean Pierre, maire.

Etaient présents : MM DUEZ – MOURLOT – VILLENEUVE – ARCHAT – GAUTIER – GOURDON – GRENIER – LEVY – TREMBLO – MME CHARLASSIER – BROSSARD – CHATEAU – CLEMENCEAU – JANVIER

Excusés : M TREMBLO pouvoir à M DUEZ
Mme BROSSARD pouvoir à Mme CHARLASSIER
Absents : Mme DUMAS LEVY et M LEVY

Secrétaire de séance M. VILLENEUVE

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 6 FEVRIER

2012

Le compte rendu de la réunion du 6 février 2012 est approuvé à l'unanimité par les conseillers présents.

COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Le compte administratif est voté à l'unanimité en présence du doyen d'âge Monsieur GAUTIER Gilles.

A la section de fonctionnement, les recettes s'élèvent à 535 636,86 € et les dépenses à 421 418,95 €.

A la section d'investissement, les recettes réalisées sont de 155 760,30 € et les dépenses 99 809,43 €

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2011

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de 2011 le Conseil décide de procéder à l'affectation de la section de fonctionnement comme suit :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter

décide de proposer à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement un résultat calculé comme suit :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	excédent : 114 217,91 €
	Déficit : €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne002 du ca) :	excédent 41 151,34 €
	Déficit : €
Résultat de clôture à affecter : (A1)	excédent 155 369,25 €
(A2)	Déficit : €
Besoin réel de financement de la section d'investissement	
Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent : 55 950,87 €
	Déficit : €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne001 du ca) :	excédent : €
	Déficit : 10 304,57 €
Résultat comptable cumulé : (à reporter au R001)	excédent : 45 646,30 €
(à reporter au D001)	Déficit :€
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	91 710,59 €

Recettes d'investissement restant à réaliser€
Solde des restes à réaliser :	- 91 710,59 €
(B) besoin (-) réel de financement	- 46 064,29 €
Excédent (+) réel de financement€

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat excédentaire (A1)

En couverture du besoin réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)	46 064,29 €
En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068)	60 000.00 €

sous total (R1068)	106 064,29 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (Recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire R002 du budget N+1)	49 304,96 €
TOTAL (A1)	155 369,25 €

COMPTE DE GESTION

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal.

VOTE DES TAXES

N'ayant pas tous les éléments pour le vote des taxes La délibération sera prise lors de la prochaine réunion

BUDGET PRINCIPAL 2012

<u>Section de fonctionnement</u>			
DEPENSES	550 096 €	RECETTES	550 096 €
<u>Section d'investissement</u>			
DEPENSES	696 460 €	RECETTES	696 460 €

Le budget primitif 2012 est voté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

DUREE DES AMORTISSEMENT EN ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle que la commune est tenue d'amortir ses biens en assainissement. Ce procédé permet de faire apparaître à l'actif du bien la valeur réelle des immobilisations et d'étaler dans le temps la charge relative à leur remplacement. Le Conseil à l'unanimité décide d'amortir comme suit :

- canalisations	60 ans
- génie civil	60 ans
- électro mécanique	15 ans

DUREE DES AMORTISSEMENTS DES SUBVENTIONS EN ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire après avoir présenté la nouvelle délibération qui modifie la durée d'amortissement des biens du budget assainissement. Demande que soit modifiée également la durée d'amortissement des subventions qui figurent au compte 13111, sur la base de 60 ans (durée indiquée à l'amortissement des réseaux et de la station). Le Conseil à l'unanimité adopte la durée d'amortissement des subventions sur la base de 60 ans.

AFFECTATION DES RESULTATS EN ASSAINISSEMENT POUR 2011

Le Conseil Municipal décide de proposer à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement un résultat calculé comme suit :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	excédent : 17 154,94 €
	Déficit : €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne002 du ca) :	excédent 76 237,81 €
	Déficit :
Résultat de clôture à affecter : (A1)	excédent 93 392,75 €
(A2)	Déficit : €

Besoin réel de financement de la section d'investissement

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent : 42 533,17 €
	Déficit : €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne001 du ca) :	excédent : €
	Déficit : 19 756,17 €
Résultat comptable cumulé : (à reporter au R001)	excédent : 22 777,00 €
(à reporter au D001)	Déficit €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	50 000,00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0 €
Solde des restes à réaliser :	-50 000,00 €
(B) besoin (-) réel de financement	- 27 223,00 €
Excédent (+) réel de financement	€

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat excédentaire (A1)

En couverture du besoin réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)	27 223,00 €
En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068)	0 €

sous total (R1068) **27 223,00 €**

En excédent reporté à la section de fonctionnement
(recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire R002 du budget N+1)
66 169,75 €

TOTAL (A1) 93 392,75 €

COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2011

Le compte administratif assainissement est voté à l'unanimité en présence du doyen d'age Monsieur GAUTIER Gilles.

A la section de fonctionnement les recettes s'élèvent à 48 844,61€ et les dépenses à 31 689,67 €

A la section d'investissement les recettes s'élèvent à 76 690,81 € et les dépenses à 31 390,11 €

COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal.

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2012

<u>Section de fonctionnement</u>			
DEPENSES	95 550 €	RECETTES	95 550 €
<u>Section d'investissement</u>			
DEPENSES	158 746 €	RECETTES	158 746 €

DOTATION d'ÉQUIPEMENT des TERRITOIRES RURAUX

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la possibilité de présenter un projet dans le cadre de la DETR. Il propose de présenter le projet d'aménagement du bourg. Le montant des travaux HT s'élève à 295 302,00 € l'aide est de 35% soit un montant de 103 355,70 €. Le Conseil décide de présenter ce projet.

PVR « LA GRELA »

Monsieur le Maire informe le Conseil que les travaux d'extension du réseau d'eau au lieu dit « la Gréla » seront pris en charge par le syndicat des eaux. Monsieur SALLENEUVE devra simplement payer son raccordement au réseau et d'assainissement.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil que les travaux d'aménagement du tourne à gauche réalisés par le Conseil Général débiteront fin juin.

Organisation des élections présidentielles des 22 avril et 6 mai

De 8 h à 10 h 30

MM ARCHAT – GRENIER – TREMBLO

De 10 h 30 à 13 h

Mmes CHARLASSIER – CHATEAU – BROSSARD

De 13 h à 15 h 30

Mme JANVIER ESPINOLA – MM MOURLOT – VILLENEUVE

De 15 h 30 à 18 h

Mme CLEMENCEAU – MM GAUTIER – GOURDON

Monsieur le Maire sera présent toute la journée.

Prochaine réunion le mardi 10 avril à 19 h

La séance est levée à 22 heures 10.